



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2024

CONVOCATION EN DATE DU 4 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N° 19/06/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de votants : 27

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, Mme TRIoux Annick donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme SCHUTT Sylvie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mme PLAYE Maryse

Membres absents : M. PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Marché de Prestations de Services d'Assurances – Groupement de commande CCAS et Commune d'Escaudain-Autorisation au Maire de signer

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 05 Mars 2024 et du Conseil d'Administration du CCAS en date du 07 Mars approuvant la constitution d'un groupement de commande entre Commune et le CCAS d'Escaudain pour la préparation et la passation des marchés d'assurances,

Vu la procédure d'appel d'offres ouvert relative aux prestations de services d'Assurances lancée en application des articles R 2132-2 et R 2161-1 à 5 du Code de la commande publique par Monsieur le Maire, représentant du groupement de commande CCAS et Commune d'Escaudain, le 13 Juin 2024,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le Mercredi 02 Octobre 2024 pour procéder à l'analyse des candidatures et des offres et attribuer le marché,

Considérant qu'à la suite de cette réunion, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le marché aux sociétés suivantes :

- Lot n°1 « Assurance des Responsabilité et Risques annexes » :
 - o Responsabilité Civile : PARIS NORD ASSURANCES SERVICES Tour CB 21- 16 Place de l'Iris – 92040 Paris la Défense cedex, courtier du contrat avec AREAS DOMMAGES pour un marché notifié (variante imposée) au taux de 0,0872 TTC appliqué sur la masse salariale (avec une franchises 500€ sur les dommages matériels et immatériels) auquel s'ajoutent un montant de 218€ TTC représentant la prime provisionnelle pour la garantie assistance rapatriement et un montant de 60€ TTC correspondant aux frais de quittancement.
 - o Protection juridique : PARIS NORD ASSURANCES SERVICES Tour CB 21- 16 Place de l'Iris – 92040 Paris la Défense cedex, courtier du contrat avec CFDP ASUURANCES pour un marché notifié au prix de 3.544,88 € TTC avec un seuil d'intervention de 500 €.
- Lot n°2 « Assurance des véhicules à moteur et risques annexes » : SMACL 141 Avenue Salvador Allende CS 20000- 79031 NIORT Cedex 9 pour un marché notifié au montant de 16.721,77 € TTC pour 29 engins à moteur au moment de l'appel d'offres. La cotisation est indexée sur la base de l'indice SRA ou PRPV.

Considérant que la commission d'appel d'offres a déclaré le lot n°3 « Protection fonctionnelle des élus et des agents » infructueux pour absence d'offres,

Considérant que le lot infructueux a été relancé sous la forme sans publicité ni mise en concurrence, conformément au Code de la Commande Publique,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le rapport de la Commission d'Appel d'Offres rédigé par la société d'audit ARIMA Consultants à Paris,

Vu les projets des contrats proposés par les sociétés d'assurances conformes aux cahiers des clauses particulières rédigés par les services municipaux et ARIMA Consultants,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE la procédure d'appel d'offres ouvert lancée pour les prestations de services d'assurances du groupement de commandes Commune et CCAS d'Escaudain.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les lots du marché n°1 (assurances des responsabilités et risques annexes) et n°2 (assurances des véhicules à moteur et risques annexes) et leurs éventuels avenants ainsi qu'à intervenir pour leur exécution, en ce qui concerne les contrats rédigés pour la Commune.

PRÉCISE que chaque lot du marché est conclu pour une durée de 4 ans à compter du 01 Janvier 2025, avec possibilité pour les deux parties de résiliation annuelle sous préavis de 6 mois et que les dépenses afférentes au présent marché seront imputées sur les crédits ouverts aux chapitres 011 du budget des exercices considérés.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), TRIOUX Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT.

La Secrétaire de séance,

Stievenard

Karine STIEVENARD.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 17/12/2024

N° du bordereau d'acquiescement de transaction : 059-215902057-20241210-19_06_2024-DE

Date d'affichage : 20/12/2024

Le Maire,



Bruno SALIGOT.